



ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS LOCALES 2022 BEVAIX

Procès-verbal de l'assemblée générale du 04 avril 2003

Comité

Présent : M. Gilbert Uldry, M. Antonio Pinho, M. Claudio Schwarz, M. Walter Fiedler
Mme Marie Josée Uldry.
Absent : Aucun

Préambule

M. Gilbert Uldry, président, déclare la séance ouverte à 20h10. IL souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour. Comme celui-ci ne donne lieu à aucune remarque, il passe à l'appel.

1. Appel

Présent : les accordéonistes, l'amicale de la protection civile, l'amicale des sapeurs- pompiers, le chœur d'homme, la chorale de police, les baladins, les dames paysannes, le développement, la fanfare, FC Bevaix, FC amicale, les scouts, la gymnastique, le lions-club, la nautique, les Samaritains, le tennis club, les vignerons, le volley-ball.

Excusé : l'association suisse des paralysés, l'aviculture, la mycologie

Absent : Les kamikazes, les catholiques, la rouveraie, la sclérose en plaque, les mousquetaires.

2. Procès-verbale de l'assemblée du 22 mars 2002

Le procès-verbale a été envoyé à toutes les sociétés, il est donc approuvé sans lecture.

3. Rapports

A) M. Gilbert Uldry président, lit son rapport le 5 ème et remercie les membres du comité

M B. Dubois demande la parole :

- Lors de la rencontre des sociétés locales de Bevaix, Boudry et Cortaillod, pourquoi la Béroche n'a pas été invitée ?

M G. Uldry :

- J'ai proposé cette rencontre dans un premier temps avec Boudry et Cortaillod car c'est avec ces deux communes que nous avons le plus de concurrence. Approuvé

B) M. C. Schwarz caissier, lit son rapport. Approuvé.

C) Comme les deux vérificateurs de comptes sont excusés, c'est le suppléant

M. Jean-Michel Uldry qui lit le rapport des comptes. Approuvé.

4. Nominations statutaires

A) Du président : M. Gilbert Uldry est réélu pour un an,

B) Du comité: Se représentent M Antonio Pinho, Mme Marie Josée Uldry et M. Claudio Schwarz. M. Walter Fiedler ayant été nommé par intérim se présente à l'assemblée.

Le comité est nommé à l'unanimité.

C) Des vérificateurs de comptes : 1, l'association suisse des paralysés. 2, l'amicale des sapeurs-pompiers. Suppléant, l'amicale de la protection civile.

5. Admissions – démissions

Il n'y a pas d'admissions ni de démissions.

6. Agenda

Le président :

-Nous avons pensé établir l'agenda d'après l'année civile, mais le bureau communal nous le déconseille, si une société externe demande la grande salle avant que le calendrier soit fait, elle passera avant l'ASLB, je propose donc de garder l'ancien système.

La proposition est acceptée à la majorité.

On passe aux réservations pour les matchs au loto.

Les scouts se sont désistés pour le 15 novembre, M. J Pittet signale que le vbc Colombier prendrait cette date

Mme A.Barraud demande d'inscrire les mérites sportifs le 10 mars et fait remarquer que toutes les sociétés sont invitées.

Pour la St-Nicolas , la protection civile laisse le flambeau. Ce sont des bénévoles qui s'en occuperont. Le développement est mis à contribution.

Mme C. Boss :

- Si nous avons de l'aide, c'est faisable.

Le calendrier 2003 est établi avec l'accord de l'assemblée.

7. Fête du jeudi 1^{er} août 2002

Le président demande aux sociétés de venir prêter main forte.

L'amicale de la protection civile, l'amicale des sapeurs-pompiers, Les dames paysannes, le vbc seront présent. Le chœur d'homme de la police peut éventuellement passer.

8. Matériel

M.G.Uldry :

-Concernant les cartes du loto, les gens les détériorent et il manque les deux tiers des plastiques pour couvrir. Nous commanderons des caches en carton qui sont moins cher.

9. Parole à M.Bernard Dubois président CO inauguration A5

M.B.Dubois :

-Je remercie les sociétés qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Nous avons fait 6900.- francs de bénéfice malgré le mauvais temps et nous sommes la seule commune à avoir bouclé les comptes.

M.B.Dubois remet le dossier à Mme A.Barraud pour décharge, avec les applaudissements de l'assemblée.

10. Divers

Le comité de la Miaou a démissionné en bloc, un nouveau comité s'est formé avec comme président M.J-M Uldry.

M.Grégoire :

-Voilà deux ans de suite que l'assemblée générale a lieu un vendredi, c'est peut-être pour cette raison qu'il manque plus de sociétés ?

M.B Dubois

-Je pense qu'il y aura toujours des personnes absentes quel que soit la date.

La prochaine assemblée se fera fin mars, début avril 2004.

La séance est levée à 21h45

La secrétaire : Marie Josée Uldry

